



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E37264

VALABLE JUSQU'AU 10/07/2027

ÉDITÉ LE

30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1993

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/11/1993

150 000

Raison sociale : SARL FRANCIS GARNIER

41 RUE DES BLANCS MONTS
51350 CORMONTREUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS B393133370 B39313370793B557

Siret : 393 133 707 00033

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4402229

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 16933686001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 16933686001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 26 83 00 44

Portable : 06 08 89 59 09

Fax :

Site Internet :

E-mail : mireille.harnois@garnier-couverture.com

Responsabilité légale :
HARNOIS CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/05/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	02/07/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	02/07/2024
3221	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	15/01/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	28/09/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.